

Charte Forestière du Massif du Beaujolais

Avec le soutien de :



COMPTES RENDUS D'ACTIVITE



Animation de la Charte Forestière du Massif forestier du Beaujolais et du secteur forestier de la communauté de communes de Charlieu Belmont Communauté

Les actions menées en 2017



Contexte de l'animation en 2017

L'animation de la Charte Forestière s'est poursuivie en 2017 sur la lancée des actions menées en 2015-2016. D'un point de vue financier, l'animation sur la partie bois énergie a obtenu un financement dédié. En septembre 2017, la Charte est rentrée en évaluation avec l'arrivée d'Anne-Élise Deschodt. Cette évaluation devant permettre de déterminer l'avenir des actions à mener sur le territoire en lien avec la filière bois. L'évaluation n'empêchera pas certaines actions d'être menées jusqu'en décembre 2017.

Réalisé 2017

GERER LA FORET DANS L'INTERET COLLECTIF

Continuer la mise en gestion de la forêt :

Les principales actions en la matière sont celles du CRPF qui continue ses actions de sensibilisation et d'accompagnement à la mise en gestion auprès des 14 000 propriétaires environ dans le Beaujolais. Entre janvier et septembre 2017, il y a eu 3970 contacts mails.

Côté surfaces forestières sous « Documents de Gestion Durable » (RTG, CBPS, PSG), les chiffres suivants sont arrêtés en septembre 2017 (avant la validation des renouvellements de fin d'année) :

- 1 216 Ha sous Règlement Type de Gestion (système coopératives forestières)
- 573 Codes de Bonnes Pratiques Sylvicoles pour 3 287Ha (18 nouveaux en 2017 pour 168Ha)
- 187 Plans simples de gestion valides pour 8 092 Ha (3 nouveaux en 2017 pour 72Ha)

Documents de gestion durable	2015	2016	2017 (septembre)
Code de Bonnes pratiques sylvicoles <25Ha	5 800 Ha	+ 164 Ha	+ 168 Ha
Plans simples de gestion >25 Ha	7 900 Ha	+198 Ha	+72 Ha
Total	13 700Ha	14 062 Ha	14 902 Ha

Associations Syndicales Libres de Gestion Forestière (ASLGF)

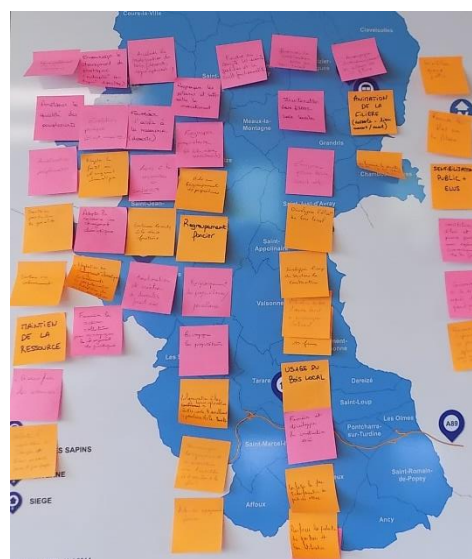
L'animation pour le développement des ASLGF se poursuit. L'objectif est de faire adhérer des propriétaires volontaires pour obtenir une masse critique pour que l'association vive. Aux bois d'Allix, il y a 40 Ha en cours de regroupement. Autour du Saint Rigaud, il pourrait y avoir 1 000 Ha d'ici la fin de l'année (contexte très différent).

Plan Régional Forêt Bois

Au printemps 2017, le Plan National Forêt Bois (PNFB) a décliné au niveau régional (PRFB). Le PRFB a clairement pour objectif d'orienter le développement forestier des massifs. Le « Beaujolais, Roannais, Lyonnais » est l'un des 22 massifs de la nouvelle région Auvergne Rhône Alpes. L'animateur de la Charte Forestière du Beaujolais a organisé la concertation avec les structures forestières et les territoires le 13 mars au Lac des Sapins. Il y a eu 10 participants pour co-construire ce programme. Les orientations vont dans le sens de la mise en gestion des forêts et sont compatibles avec le programme 2015-2017 de la CFT.

Les priorités retenues sont les suivantes :

- Ingénierie et animation pour l'amélioration de la desserte forestière
- Regroupement de la gestion et des chantiers forestiers, renouvellement de la ressource en prenant les nouvelles attentes (qualité, changement climatique, bois énergie).
- Promotion du bois en lien avec la ressource locale (pour la construction et l'énergie), soutien aux entreprises de la transformation pour le développement de gammes en produits locaux.
- Sensibilisation du grand public et des élus sur le rôle économique de la filière
- Prise en compte de la multifonctionnalité des forêts sur les sites à enjeux



Anticiper les effets du changement climatique sur la gestion forestière :

L'adaptation au changement climatique est une priorité des forestiers et elle a été affichée dans la stratégie du PRFB. Il faut du temps pour que les choix faits par les gestionnaires portent leurs fruits et soient perçus par le grand public.

Même si cela concerne une faible surface du massif, on peut noter qu'en forêt publique le Conseil Départemental du Rhône et l'ONF ont pris un virage suite à la tempête de 1999. La tempête avait lourdement touché les parcelles du département. A la suite de ces dégâts, il a été décidé d'orienter les parcelles vers l'irrégularisation et la régénération naturelle. Ceci afin d'améliorer la résilience des forêts aux vents violents et limiter le coup des plantations. Certaines essences plus méditerranéennes (pins, cèdres et feuillus) sont aussi installées en forêt. Globalement, il est important de rappeler que les forestiers actuels sont plus vigilants quant aux conditions des stations forestières (sols secs, exposition sud...) qu'au cours des siècles précédents.

Pour la forêt privée, les thèmes du changement climatique et de la biodiversité se trouvent souvent entremêlés dans les réunions de sensibilisation des propriétaires. De janvier à septembre 2017, il y a eu 11 réunions organisées et 357 propriétaires participants.

Concilier gestion forestière et Biodiversité :

Comme en 2016, une rencontre avec les acteurs de l'environnement a été organisée par l'animateur de la Charte Forestière pour faire le point sur les actions en cours (5 septembre 2017). Cette occasion a permis de rappeler que le plan d'actions de la Charte intégrait les actions de différents partenaires dont les acteurs de l'environnement et qu'ils pouvaient s'appuyer sur les COPIL de la CFT pour partager leurs réalisations. Pour le COPIL 2017, il est proposé aux acteurs de faire une diapo commune sur les sujets transversaux qui les concernent.

L'actualité des contrats de rivière étant marquée par de nouveaux programmes qui ciblent les secteurs amont des cours d'eau (tête de bassin) où la problématique consiste à installer plus de feuillus (SYRRTA, Azergues, Sornin, SYRIBT). Le Conservatoire des Espaces Naturels se concentre sur les zones humides.

Côté Fédération de chasse, un nouveau schéma cynégétique a été adopté pour 2017-2023 par le préfet. Ce schéma encourage la diversification et l'irrégularisation des forêts. Un bilan du suivi sur les dégâts causés par les ongulés en forêt sera prochainement disponible (partenariat ONF-CRPF). La FDC69 suit la reconstitution d'une parcelle après coupe rase (Lamure S/Azergues) et souhaite s'en servir comme support pour des actions pédagogiques.

Les Amis de la Nature du Haut Beaujolais s'avouent découragés face à l'intensification de l'exploitation forestière et du douglas dans le Beaujolais. Le développement de chantiers forestiers pour la production de bois énergie reste incompris.

NB : Sur les aspects d'adaptation au changement climatique et de protection de la biodiversité, Sylv'accte pourrait apporter des financements pour les travaux.

Réaliser un comparatif économique et environnemental selon l'âge de coupe des bois

Aucun élément de nouveau en 2017.

MOBILISER DURABLEMENT LA RESSOURCE FORESTIERE

Maintenir, accompagner et sensibiliser aux bonnes pratiques les ETF

ARDEF

Depuis la création de l'ARDEF en 2015, l'accompagnement des ETF se fait de manière collective. L'association comptait 23 membres 2017.



En 2017, l'animateur de la Charte Forestière et la MSA ont organisé une session SST initiale et une session de recyclage. 7 personnes ont participé à la session initiale et 7 personnes à la session recyclage (5 entreprises).



Cette année, l'assemblée générale de l'ARDEF a rassemblé 19 membres autour du sujet de la transmission d'entreprise avec l'intervention du cabinet Debrun Verchère Colin pour présenter les aspects juridiques.

Le 30 juin, 8 entreprises de l'association ont participé à une présentation de la MFR de Lamure sur «l'accueil des stagiaires».

Cette réunion a aussi été l'occasion de présenter le site internet la forêt bouge pour mettre en relation les propriétaires et les entreprises. Les adhérents ont évoqué le fait que sur le secteur la plateforme avait un intérêt mais limité car les acheteurs n'ont pas attendu pour prendre contact avec les propriétaires.

L'ARDEF a prévu un voyage en Bourgogne le 17 novembre pour visiter la scierie Fruytier et l'usine Kronospan.

Inciter à la Création raisonnée de voirie forestière et de places de dépôt :

Entretien

Cette année, 5 communes ont sollicité l'éclairage de l'animateur de la CFT sur des questions de voirie (entretien, remise en état...). Les plus grosses tensions sont passées et les entreprises ont arrêté d'utiliser le formulaire internet. La question de l'entretien de la desserte reste très présente sur le territoire et les entreprises doivent rester vigilantes sur l'image qu'elles donnent à la filière. Au moment de ce bilan la Communauté de l'Ouest Rhodanien prépare une convention pour financer des panneaux de danger pour les entreprises de l'ARDEF en échange de leur engagement à remettre les chemins en état après exploitation.

Litige sur La Gresle (42)

L'effondrement du talus sur la commune de La Gresle en 2016 a débouché sur une procédure au TGI de Roanne. Dans le rapport de l'expert (juillet 2017), le donneur d'ordre est retenu comme premier responsable. Fibois est retenue comme responsable mineur. Suite à l'élargissement, l'animateur de la CFT aurait du conseiller à la commune de faire appel à un bureau d'étude spécialisé dans les sols pour évaluer la stabilité du talus. La facture s'élève à 40 000€ (empiècement + indemnités). Pour Fibois, il n'est pas soutenable d'engager sa responsabilité sur ce genre d'aléas. L'implication de Fibois dans les médiations doit être ajustée.

Création

Le nombre de projets de création – réaménagement est à peu près stable puisque de nouveaux projets sont apparus et que d'autres ont été abandonnés. La cellule voirie (CRPF, ONF, DDT, CD69) a été réunie le 16 mars 2017 pour faire le point sur les projets :

Chansayes (Poule les Echarmeaux) :

Les financements seront bientôt confirmés pour la COR. Les travaux pourraient démarrer début 2018. Le dossier regroupe la sortie des bois au-dessus de Chansayes et la reprise de la route qui descend au col des Echarmeaux.

Desserte de Prémessin (Cenves)

Malheureusement, le projet a été abandonné suite au refus d'un propriétaire (principal bénéficiaire) de participer au financement du projet. La mairie a donc abandonné la maîtrise d'ouvrage et le projet ne pourra pas se faire.

Les grand Bères / Pressavin

Il s'agit de 2 projets menés par la CCSB pour remettre en état des tronçons abimés par le temps (passages et météo).

Les faux bonds des propriétaires bénéficiaires en 2016 (Vauxrenard), et 2017 (Cenves) ont été très décevants car beaucoup de travail avait été fait auprès des collectivités pour qu'elles soient maître d'ouvrage.

Informez sur les conditions d'approvisionnement en bois énergie :

Dans la suite de la route du bois énergie de 2016, une journée technique est prévue en décembre 2017. L'évènement sera organisé en partenariat avec la COR qui a signé un contrat d'objectif territorial avec l'ADEME pour financer des projets de moyenne puissance.

L'entretien de cette année avec les acteurs de l'environnement a montré l'importance de rappeler les fondamentaux de la stratégie énergétique (diminution des consommations puis développement des énergies



renouvelables). Une explication particulière sera faite pour expliquer les conditions d'approvisionnement et que seuls les bois « sans avenir dans la construction » sont récoltés en énergie.

Dans le cadre du temps dédié sur le bois énergie, l'animateur a mené des bilans « fonctionnement – satisfaction » auprès de 4 chaudières financées par le programme Leader du Beaujolais vert 2007-2014. Hormis une installation qui aurait un problème de conception, les chaufferies auditées fonctionnent correctement. Du côté de la satisfaction, il est important de signaler que le changement d'un système aux énergies fossiles vers le bois ne peut être seulement décidé sur des critères d'économie de fonctionnement. En effet, les dernières évolutions du prix du gaz et du fioul ne jouent pas en faveur du bois. Il est important d'apporter plus d'arguments sur la disponibilité de la ressource locale, l'emploi rural...

Des supports de communication seront édités cette année pour informer le public sur le bois énergie et les conditions d'approvisionnement.

SOUTENIR LA FILIERE BOIS LOCALE

Promouvoir l'utilisation du bois dans la construction

Accompagnement de projets

Suite à l'appel à projet de la COR pour des bâtiments exemplaires, la commune de Dareizé a proposé un bâtiment éligible au Bonus Bois. Le demande potillique est que du bois local puisse être mis en oeuvre. Le projet pourra servir pour organiser des visites de promotion du bois local.

Du côté de la CCSB, un projet de bâtiment public est en cours de préparation. La maitrise d'ouvrage aimerait que le bois local puisse s'insérer dans la démarche de développement durable du territoire.

Communication

Dans le cadre de la première biennale d'architecture de Lyon, l'animateur de la CFT a travaillé avec un collectif de scieurs pour faire la promotion du bois du Beaujolais auprès du public de la métropole lyonnaise. Un groupe de scieurs du Beaujolais a fourni 1600 cubes de bois en douglas (séché, raboté) pour approvisionner le stand «ré-génération». La vente des cubes a permis de financer 50% du site internet lancé pour l'occasion « Bois-du-beaujolais.fr »



A la fin de la biennale, le stand et les 1600 cubes ont été confiés au CAUE du Rhône qui devrait s'en resservir prochainement.

Veiller à la prise en compte de la Forêt et du bois dans l'aménagement des communes (PLU...) :

En 2017, aucune action marquante n'a été menée sur la « bonne » prise en compte de la forêt dans les documents d'urbanisme. Les échanges se sont poursuivis dans le cadre de la révision du SCOT Beaujolais et des projets d'aménagement (PLU, Tourisme...). La fiche méthode rédigée en 2016 reste un bon outil.

Accompagner les entreprises de 1^{ère} et de 2^{ème} transformation :

Le projet de communication avec les scieurs sur le site internet « Bois du Beaujolais » a permis de mettre sur pied un petit groupe de scieurs volontaires pour mener des actions collectives. Ce groupe de travail a prévu de se regrouper 3-4 fois par an pour travailler sur leurs préoccupations communes.



100% } BOIS DU
Bois local } BEAUJOLAIS

Pour communiquer sur les aides européennes et régionales auprès des entreprises, il a été tenté de faire une présentation en salle de ces aides dans le cadre de la Semaine de l'économie organisée par la COR (23 mars 2017). Seules 3 entreprises ont participé. Les autres communications sur les aides existantes ont fait l'objet de mailings (aide à la création de poste de la MDEF Beaujolais, Aides à l'immobilier de la COR...)

Promotion métiers

Le 16 janvier 2017, l'animateur de la Charte Forestière a répondu à la sollicitation d'une vingtaine d'élèves en seconde « Ecologie, Agronomie, Territoire et Développement Durable » pour leur présenter la filière bois. Initialement, il était prévu de faire une visite de chantier forestier mais la neige a bloqué la sortie des scolaires et la présentation s'est faite en salle.



LYCEE
BELAIR

L'animateur de la Charte Forestière a participé au Forum Métiers de la CCI Villefranche le 17 janvier 2017. La présence de l'animateur sur ce forum a permis de présenter la filière et ses métiers à la centaine de jeunes passés sur le forum. La participation sur ce type de salon mériterait des outils de communication plus efficaces pour attirer les jeunes.



CCI BEAUJOLAIS

MIEUX CONNAÎTRE LA FORÊT ET LE BOIS

Sensibiliser et communiquer sur les fonctions et rôles de la filière

Eco musée du Haut Beaujolais

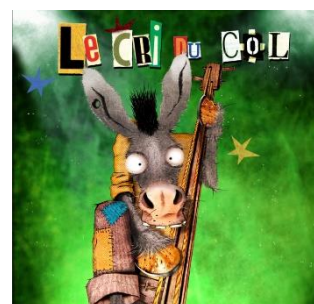
L'animateur de la Charte Forestière a contribué autant que possible à la réalisation d'une exposition d'explication sur les forêts du Beaujolais. Cette exposition est sur le point d'être bouclée. L'écomusée prévoit déjà qu'elle serve comme support pour des animations auprès des scolaires du territoire. Il est prévu de présenter l'exposition aux membres du COPIL en décembre 2017.

Animations scolaires

La communauté de communes « Charlieu Belmont » a organisé des animations de découverte de la filière bois pour les scolaires (avec l'animateur de la CFT et la ligue de l'enseignement). Les financements LEADER ont démarré au printemps 2017 et les animations sont lancées pour 3 écoles à partir de septembre 2017.

Cri du Col

Cette année la Charte Forestière présentait un quizz contre les idées reçues sur la forêt au Festival du Cri du Col (4 août 2017). Le stand était animé par l'animateur de la CFT et le technicien CRPF Nord. En tout plus de 120 personnes ont pu casser leurs idées reçues sur la forêt. Il est à noter que le public était venu pour apprendre.



Groupe travail ONF sur l'acceptation des travaux forestiers

Les travaux menés par l'ONF avec les territoires forestiers 69-42-01 pour améliorer la connaissance des promeneurs vis-à-vis de l'exploitation forestière n'ont donné aucun résultat concret en 2017 sur le Beaujolais.

Présentation de la filière dans les projets de territoire

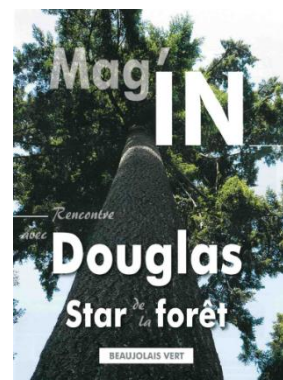
Le 12 juin pour l'éduc'tour de la COR, l'animateur de la CFT a organisé une présentation de la filière en organisant une halte à Lamure sur Azergues pour présenter le bois énergie et le bois construction comme filière d'avenir pour le territoire. Une quarantaine de personnes étaient présentes.



Le 13 juin, la filière a été présentée en commission agriculture-forêt de la CCSB. Une dizaine d'élus ont pu compléter leurs connaissances de la filière. La CCSB a depuis lancé un projet de construction avec le désir d'employer du bois local. Une visite terrain sera organisée à l'automne 2017.

Douglas, Star de la forêt

L'animateur de la CFT a contribué à l'écriture du premier numéro du magazine « MAG IN », magazine de promotion des territoires. Le



premier numéro a permis de présenter le massif forestier, son essence phare ainsi que des exemples d'entreprises de la filière.

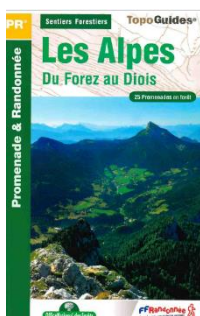
Construire une offre touristique liée à la forêt

Structuration touristique autour du Saint Rigaud

La charte forestière (son animateur, le CRPF, et l'UFPR) sont associés au projet de structuration touristique autour du Saint Rigaud. Ces acteurs veillent à ce que la forêt ne soit pas réduite aux paysages et que les aménagements soient pensés pour que la foresterie cohabite du mieux possible avec le tourisme. Le schéma de desserte est systématiquement transmis aux bureaux d'étude. Les forestiers insistent sur le besoin de sécuriser, pérenniser les places de dépôt. La question du stockage de bois sur le parking de l'ancienne gare être toujours problématique.

Démarche Geopark

Le 25 juin, pour la venue des experts de l'UNESCO, la Charte Forestière accueillait les représentants du Geopark en haut du Saint Rigaud pour expliquer l'importance de la géologie et des sols forestiers dans la production de bois de qualité comme c'est le cas dans le Beaujolais.



Suite à la parution du topoguide sur « les sentiers forestiers de Rhône Alpes » (rédigé avec l'ONF et beaucoup d'explication sur la forêt), l'animateur de la CFT en a remis des exemplaires de ces topoguides aux acteurs du tourisme comme exemple de pédagogie (certains itinéraires proposés par le guide sont dans le massif).

Animer, suivre et évaluer la charte forestière du beaujolais

En 2017, le territoire a obtenu des financements dédiés pour des actions sur le bois énergie. Les changements majeurs à Fibois Rhône (direction et présidence) ont eu très peu d'impact sur l'animation terrain. A partir de septembre 2017, l'interlocuteur pour la Charte Forestière est devenu Anne-Élise Deschodt. Quelques actions auront encore lieu d'ici décembre 2017 mais l'accent sera mis sur l'évaluation des résultats de la CFT dans la perspective d'un futur plan d'action. Les résultats de l'évaluation ainsi que les financements mobilisables détermineront l'avenir d'un plan d'actions forêt-bois sur le territoire.

Retour en images sur l'année 2017



Visite de chantier forestier annulée
16 janv 2017



Forum Métiers CCI
17 janv 2017



Formations SST
Fév et mars 2017



Visite assurances et experts
La Gresle



Interview jeune forestier
MAG'IN



Vives explications entre forestiers
Desserte de Chansayes



Halle en chantier
Lamure S/Azergues



Visite territoire - COR
12 juin 2017



Accueil des experts Geopark
25 juin 2017



Quizz idées reçues
4 aout 2017



Création du site bois du beaujolais
Photo d'abatteuse



Cubes en douglas du beaujolais
Biennale d'architecture Lyon